

# Conseil de l'INSPE – Académie de Montpellier

Mardi 7 juillet 2020

## Compte-rendu

La séance est ouverte à 10h15 sous la présidence de Monsieur Xavier Sorbe.

### Présents

---

Participaient à la réunion les membres suivants :

#### **Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés.**

Madame Brigitte Louichon, Monsieur Philippe Münch (en visioconférence) ;

#### **Collège B : Maîtres de conférences et personnels assimilés.**

Monsieur Manuel Bächtold (en visioconférence), Madame Sylvie Thuret ;

#### **Collège C : Autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur.**

Monsieur Hugues François ; Mme Isabelle Alliaga (en visioconférence)

#### **Collège D : Personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans des écoles, établissements ou services relevant de ce ministre.**

Monsieur Hervé Fumel représenté par Madame Isabelle Alliaga (en visioconférence); Madame Elisabeth Trani représentée par Monsieur Hugues François

#### **Collège E : Représentants des autres personnels**

Monsieur Fernand Altimira (en visioconférence);

#### **Collège F : Usagers**

Monsieur Benoît Gaspatotto (en visioconférence) ;

#### **Personnalités désignées par le Recteur.**

Madame Myriam Gaujoux représentée par Monsieur Christophe Mauny, Monsieur Christophe Mauny, Madame Cécile Ouvrier-Bufferet représentée par Monsieur Xavier Sorbe, Monsieur Marc Rosenzweig représenté par Monsieur Christophe Mauny, Monsieur Xavier Sorbe ;

#### **Personnalités extérieures désignées par le conseil d'école de l'INSPE de l'académie de Montpellier.**

Madame Anita Gonzales Raymond représentée par Sylvie Thuret

#### **Personnalités désignées par les établissements partenaires.**

Monsieur Philippe Augé représenté par Monsieur Jean-Patrick Respaut, Monsieur Jean-Patrick Respaut, Monsieur Julien Vidal (en visioconférence);

#### **Invités présents à la séance.**

Madame Valérie Bouchet, Monsieur Thierry Duclerc, Monsieur Michel Ramos, Monsieur Benoit Roig, Monsieur Jean-Paul Udave, Madame Violaine Prince, Monsieur Christophe Lung, ;

#### **Secrétaire de séance**

Madame Marguerite Taule

## Compte-rendu

---

L'ensemble des termes relatifs aux fonctions citées dans ce compte-rendu s'entendent aux genres féminin et masculin.

Ce compte rendu ne reprend pas le contenu du diaporama mis en annexe de ce présent PV et présenté par l'administrateur provisoire de l'INSPE – Académie de Montpellier lors du conseil d'école et complété en séance par des remarques des membres du conseil.

Monsieur Philippe Münch est désigné secrétaire de séance.

### 1. Validation du procès-verbal du Conseil du 20 novembre 2019

**Le procès-verbal du 29 janvier 2020 est validé à l'unanimité.**

### 2. Avis sur la maquette de M2 du parcours NSI

Monsieur lung rappelle la mise en place en 2019/2020 du parcours NSI de la mention MEEF « 2<sup>nd</sup> degré ». Il demande à Madame Violaine Prince d'intervenir pour faire le bilan de l'année écoulée et présenter la maquette du master NSI 2<sup>ème</sup> année.

19 inscrits, dont 3 qui ne sont jamais venus. 13 présents au concours le 29 et 30 juin. 12 ont leur master 1 et sont admis en master 2.

Madame Violaine Prince rappelle les conditions spéciales du concours NSI de la session 2020 : l'admission du CAPES de NSI est prononcée sur les deux seules épreuves écrites. La première épreuve était très théorique, la seconde épreuve écrite axée sur la pédagogie. Pour Madame Violaine Prince la formation était en adéquation avec le contenu des épreuves.

La maquette de M2 est inspirée du master 2 MEEF mathématiques. Deux voies sont proposées : la voie A pour les lauréats du concours, la voie B pour les non lauréats au concours. Les deux voies ont des enseignements en commun, la seule chose qui est différente c'est le stage et le tronc commun. D'autre part, les étudiants du parcours B pourront se préparer à nouveau en M2 aux épreuves d'admissibilité et d'admission.

Madame Violaine Prince détaille les heures d'enseignement réalisée en bleu par la FDS et en vert par la FDE. Cette maquette a été réalisée en collaboration étroite avec la FDE.

Madame Brigitte Louichon approuve le bon fonctionnement du master 1. De plus elle s'interroge sur le degré de collaboration entre la FDE et la FDS quant aux UE de didactique et du mémoire.

Monsieur Jean –Paul UDAVE se réjouit de la création de ce parcours, réalisé avec les forces existantes. Il regrette que Monsieur Eric Favard et Jean-Marc Ravier n'aient pas été associé à ce projet. Par ailleurs, il signale qu'il y a un didacticien de l'informatique à la FDE, rattaché au LIRDEF, Monsieur Damien Djaouti. De plus la FDE pourrait profiler un poste pour pouvoir intervenir dans ces UE à l'avenir. Pour lui, une plus grande collaboration s'impose pour ne pas être mis devant le fait accompli.

Madame Violaine Prince répond que les maquettes ont été envoyées à Messieurs Jean Marc Ravier (ainsi qu'à la direction de la faculté d'éducation) et Philippe Münch pour discussion, et que la collaboration a été effective dès le début. Monsieur Damien Djaouti a été contacté mais sa surcharge de travail ne lui permettait pas d'intervenir dans ce master.

*À la suite du conseil, l'échange sur ce point s'est prolongé dans le cadre de courriers électroniques qui ont permis à Violaine Prince de préciser qu'elle avait proposé le projet de maquette par un mail du 24/02 aux collègues de la faculté d'éducation ainsi qu'à son directeur. Aucune demande de modification n'a été ensuite formulée en retour.*

Madame Brigitte Louichon relève que le contexte particulier de cette année a dû nuire à la collaboration cette année et espère une collaboration plus effective et active pour les années suivantes.

Monsieur Jean-Patrick Respaut prend connaissance des éléments aujourd'hui. Néanmoins il pense que quelques ajustements sont nécessaires avant que la maquette ne soit définitive. Il peut y avoir des modifications et des ouvertures vers la FDE. Il souligne par ailleurs le travail réalisé pour monter cette maquette.

Madame Violaine Prince insiste sur le fait que le correspondant de la FDE, Monsieur Jean-Marc Ravier, a été consulté et a donné son assentiment. Des ajustements restent possibles sur les équipes pédagogiques, mais pas sur la forme qui ne peut être modifiée sans donner un surcroît de travail aux services administratifs. Pour elle, la FDE n'a jamais été mise de côté, Monsieur Jean-Marc Ravier a été associé dès le début.

Monsieur Manuel Bächtold interroge sur la proportion de l'épistémologie (42h au semestre 3) par rapport à la didactique (36 h au semestre 3). Madame Violaine Prince argumente que sur les 2 semestres le poids de la didactique (66h) est plus important que l'épistémologie. Madame Cécile Raynal interviendra dans le module d'épistémologie.

Monsieur Xavier Sorbe demande dans quelle mesure a-t-on une articulation entre les enseignants qui enseignent les NSI dans les lycées et la préparation au CAPES. Est-ce qu'il existe une mise en cohérence ? Madame Violaine Prince pense que la formation DU mise en place pour 240 personnes est une mise à niveau, car beaucoup de ces enseignants sont des autodidactes. Sans sous-estimer ces enseignants qui se sont reconvertis, le niveau théorique de leur formation n'est pas comparable aux exigences attendues au CAPES.

Monsieur Philippe Münch entend les remarques et les critiques formulées par les collègues. Il remercie Madame Violaine Prince pour son travail de préparation et construction de maquette. Pour lui la communication a bien eu lieu, et malgré toutes les contraintes le projet a été mené à bien. Il souligne le bon fonctionnement de la première année.

**La maquette M2 NSI est approuvée par 15 voix pour et 4 abstentions**

### 3. Fermeture de l'INSPE

Monsieur Christophe IUNG propose les périodes de fermetures de l'INSPE :

- Du 17 juillet 2020 au soir au 19 août 2020 au soir
- Du 18 décembre 2020 au soir au 3 janvier 2021 au soir
- Du 21 juillet 2021 au soir au 19 août 2021 au soir

**La fermeture de l'INSPE est approuvée à l'unanimité.**

### 4. Charte du contrôle des connaissances

Monsieur Christophe IUNG propose de reconduire la charte de l'année universitaire 2019/2020

***La charte du contrôle des connaissances est approuvée à l'unanimité.***

5. Modification de recettes et dépenses au BPI de l'INSPE dans le cadre du budget rectificatif

Monsieur Christophe lung fait le bilan du budget. (Diapositives 11 – 12 – 13)

***La modification de recettes et dépenses au BPI de l'INSPE dans le cadre du budget rectificatif est approuvée avec 18 voix pour et 1 abstention.***

6. Dossier transmis au trois directions générales fin mai 2020 –

a. Composition des équipes plurielles

Monsieur Christophe IUNG présente le tableau des heures enseignées par les professeurs de l'Éducation Nationale dans les différentes formations de l'INSPE. L'objectif à atteindre est de 33% des personnels affectés à titre principal dans l'éducation nationale. Il existe une différence entre le premier et le second degré. (Diapositive 15).

Pour la mention MEEF premier degré les chiffres correspondent aux heures réalisées pendant l'année 2020/21. La part enseignée par des professeurs des écoles affectés à titre principal dans l'EN est de 18% en 2020. L'objectif à trois ans est d'atteindre 33% de ces enseignants. Dans le dossier, M. lung indique que 18% des heures enseignées le sont par des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré affectés à titre principal dans l'éducation nationale, la moitié d'entre eux exerçant en collège. On peut considérer que ces collègues ont également une connaissance assez fine du 1<sup>er</sup> degré.

Pour la mention MEEF second degré, la part enseignée par les professeurs du second degré affectés à titre principal dans l'EN est de 27%, mais la part enseignée est très différente selon les disciplines. Certains parcours sont à 10% d'autres à plus de 50%. Il s'agit soit des temps partagés soit des PFA. Un travail est réalisé avec le rectorat pour atteindre cet objectif des 33% dans toutes les disciplines. À cette fin, le rectorat a augmenté les moyens de PFA de 1 ETP. Monsieur lung remercie le rectorat pour cette augmentation de moyens.

b-Point d'étape sur l'avancée des travaux

M. lung indique que dans cette partie du dossier, l'avancée des travaux sur la nouvelle offre de formation a été présentée ainsi que la nécessité d'avoir à notre disposition le nouvel arrêté master ainsi que le cadrage des concours afin d'avancer dans l'élaboration de ces maquettes. (Diapositive 16).

7. Résultats en M2 et avis sur la titularisation des fonctionnaires stagiaires

Monsieur Christophe IUNG présente la proportion d'avis favorables à la titularisation parmi les FSTG inscrits :

- Mention 1<sup>er</sup> degré 94.4% d'avis favorables (182 sur 193 FSTG) (Diapositive 17)
- Mention 2<sup>nd</sup> degré 94.4% d'avis favorables (320 sur 356 FSTG) (Diapositive 18).

Monsieur Christophe lung fait le constat qu'il y a moins d'avis défavorable que l'année dernière. Il salue l'énorme travail des collègues qui ont réalisé une évaluation de l'UE « stage » en respectant la charte académique réalisée avant la période de confinement. Les avis, cette année, étaient plus concrets et devraient encore plus aider le jury de titularisation.

Pour Madame Sylvie Thuret la crise sanitaire a permis une meilleure communication entre les enseignants, ce qui est très positif. Monsieur Hugues François rajoute que les professeurs stagiaires se

sont bien intégrés dans une continuité pédagogique. Le constat est que cette année par sa particularité n'a pas été facile, néanmoins cette période a été particulièrement intense et communicante.

Monsieur Xavier Sorbe s'interroge sur l'impact du COVID sur le résultat des stagiaires. Les stagiaires ont continué à être accompagnés. Les stagiaires ayant des enfants ont trouvé cette période très lourde.

M. Gasparotto souhaite savoir s'il y a beaucoup de divergence entre les avis de l'INSPE et les avis du rectorat. Monsieur lung indique que c'est très rare (cette année, cela a concerné moins que 10 étudiants). Monsieur Christophe Mauny répond que les avis de l'inspecteur, du chef d'établissement ou de l'INSPE sont complémentaires et n'évaluent pas exactement les fonctionnaires stagiaires sur le même registre.

## 8. Autres informations : Analyse des missions des PFA en 2019/2020

Monsieur Christophe lung salue le travail réalisé par M. Rosenzweig et le rectorat pour la réalisation d'une application permettant une déclaration en ligne des comptes rendus d'activité des PFA. Les Inspecteurs et les responsables de parcours ont été invités à valider les données collectées. Cet outil permet de générer plusieurs tableaux donnant le compte rendu des différentes activités, les nombres d'heures réalisés dans la formation (Diapositive 19, 20, 21).

Monsieur Jean-Paul Udave trouve le système de déclaration un peu compliqué. Pour le 1<sup>er</sup> degré les DASEN donnent les heures de chaque enseignant, elles sont saisies dans un compteur, ce qui permet de savoir ce qu'ils vont faire. Chaque heure réalisée est ainsi déclarée et saisie. Pour le second degré, Monsieur Jean-Paul Udave regrette le manque de précision dans la remontée de ces heures. (Diapositive 21). Monsieur lung considère que nous progressons d'année en année et que les équipes pédagogiques plurielles ont les données qui leur permettront de fixer en septembre prochain le nombre d'heures que les PFA réaliseront en formation l'an prochain.

Monsieur Xavier Sorbe remercie le rectorat pour son travail.

## 9. Question annexes

Monsieur Benoît Gasparotto intervient pour signaler des anomalies dans la formation.

- Problème de déplacement
- Pas de retour sur les évaluations
- Pas de retour sur les visites.

Monsieur Jean-Paul Udave trouve légitime ces réflexions, mais elles ne correspondent pas au retour qu'il avait de la formation. Pour Madame Brigitte Louichon, ces problèmes devraient être discutés avec le responsable de parcours, et les responsables des UE. M. lung rajoute qu'en effet, les évaluations réalisées auprès des étudiants montraient qu'ils considéraient comme très intéressant l'apport de la visite formative (satisfaction d'au moins 90%). Néanmoins, on prendra en compte le retour de M. Gasparotto.

Fin de la séance à 12h12.